RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Normandie · Caen

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

PROFESSEURS ET CONSEILLERS PRINCIPAUX D'ÉDUCATION STAGIAIRES - ENTRÉE DANS LE MÉTIER PARCOURS PREMIER DEGRÉ

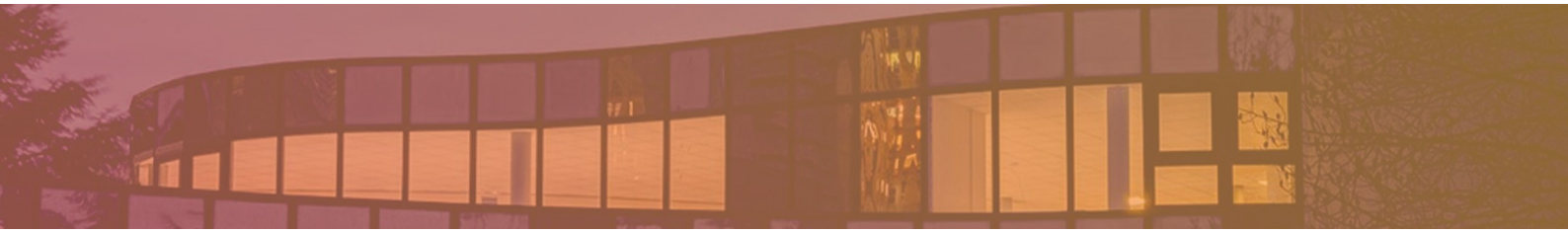

Durée du programme

1 année

Lieu.x de formation

Caen

Formation relevant des parcours adpatés de formation des fonctionnaires stagiaires de l'Éducation nationale.

Objectifs de la formation

Le Diplôme Inter-universitaire (DIU) « Professeurs et conseillers principaux d'éducation stagiaires - entrée dans le métier » concerne les fonctionnaires stagiaires qui bénéficient d'une formation initiale statutaire à mi-temps en application de l'arrêté du 18 juin 2014 modifié fixant les modalités de formation initiale des personnels d'enseignement et d'éducation stagiaires. La formation permet aux lauréats des concours de recrutement non titulaires d'un master MEEF de développer, pendant leur année de stage de fonctionnaire stagiaire, les compétences professionnelles attendues en vue d'une titularisation en tant que professeur ou conseiller principal d'éducation (CPE). En tant qu'acteurs du service public d'éducation ces personnels fonctionnaires stagiaires concourent en effet à des objectifs communs à tous les personnels et doivent pouvoir s'identifier comme agent public, se référer d'une part à la culture commune de leur profession, d'autre part à la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice. Cette formation pendant leur année de stage et leur expérience acquise en école ou en établissement contribuent à leur adaptation à leurs futures fonctions.

Compétences acquises

La liste des compétences professionnelles que le fonctionnaire stagiaire doit développer est fixée par le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (BO du 25 juillet 2013)2 . 14 sont communes à tous les professeurs et conseillers principaux d'éducation, 5 concernent tous les professeurs, 9 les professeurs documentalistes et 8 les conseillers principaux d'éducation.

Principaux enseignements

Analyse de pratique professionnelle.

Rédiger un écrit réflexif

Admission · inscription

CONDITIONS D'ACCÈS

Titulaire du concours de Professeur des écoles.

Mise à jour : 17/11/2026

Contact

Université de Caen Normandie
INSPÉ · Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
186 rue de la Délivrande · CS 25335 · 14053 Caen Cedex 4
02 31 56 77 00

https://inspe.unicaen.fr/